

DEPARTEMENT  
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT  
DE CHALONS EN  
CHAMPAGNE

CANTON DE  
CHALONS - 3

COMMUNE DE  
CHEPY

Date de convocation :

07 octobre 2022

Nombre de  
Conseillers : 11

Présents : 11  
Pouvoir : 0  
Votants : 11

N° 1493/2022

**Objet :**

Requalification du  
CD280

\_\_\_\_\_

CHOIX DU PROJET

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Affiché le

ID : 051-215101395-20221018-1493-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique ordinaire à la Mairie de Chepy sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, maire

**Étaient présents Mesdames, Messieurs :**

MENISSIER Martine, VILLÉ Gérard, DUROST Raphaël, ROBERT Pascal, CASERT Catherine, MAILLARD Dany, GIOVANNI Philippe, SOURDET Joëlle, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

**A été élue secrétaire :** Madame MENISSIER Martine.

Suite à la dernière réunion de la Commission des travaux avec Mme ROLLAND du cabinet de géomètres Experts TERRA, en charge de l'étude du projet de requalification du CD280, cette dernière, après étude, a émis deux propositions :

***Choix n°1 :***

Réalisation de trottoirs, parkings et entrées Charretières en enrobé,  
Pour un budget estimatif s'élevant à 788 980€ HT dont 46% des travaux demeurent subventionnables.

***Choix n°2 :***

Réalisation de : - Trottoirs en enrobé drainant,  
- Parkings en dalle béton engazonnée,  
- Entrées Charretières en pavé drainant.

Pour un budget estimatif s'élevant à 951 750€ HT dont 85% des travaux sont subventionnables.

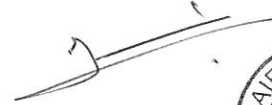
Monsieur le Maire, après des explications plus détaillées demande à l'ensemble des Conseillers Municipaux de se prononcer sur un des deux projets de travaux qui se présentent.

**A l'unanimité**, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient **le projet n° 2** pour un coût financier estimé à 951 750€ HT.

Extrait certifié conforme,  
Fait à Chepy, le 18 octobre 2022.

*Le Maire,*

**J. ROUSSINET**



Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Affiché le

ID : 051-215101395-20221018-1493-DE